

L'OEHC et l'AFPA officialisent leur partenariat

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Office d'Equipeement Hydraulique de Corse et l'Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes, les représentants des deux structures se réuniront mercredi 26 octobre à Corti, afin de signer un Accord Cadre, instituant ainsi cette collaboration.

La coopération entre l'AFPA et l'OEHC, acteurs majeurs de l'économie insulaire, constitue l'opportunité pour l'OEHC de promouvoir ses compétences techniques et technologiques, le savoir-faire commercial et industriel, ainsi que l'accueil et le service au client.

Cette politique de formation, à destination des personnels sera ainsi accessible à l'ensemble des agents et aura pour ambition de satisfaire les enjeux immédiats de performance, tout en anticipant les besoins de demain, en matière de compétences.

En effet, l'OEHC souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur majeur de la gestion de l'Eau en Corse, en accueillant de futurs professionnels, tout en offrant aux stagiaires de l'AFPA la possibilité de développer leurs compétences en entreprise. Une filière commune dédiée permettra également d'accompagner les stagiaires de l'AFPA Corse, sur les différents sites de l'OEHC.

L'AFPA qui dispose sur son site de Corti d'un Plateau Technique moderne et performant est d'ailleurs en mesure de répondre aux exigences nouvelles, des métiers de l'Eau et de l'Assainissement.

Dans les domaines de l'accueil, du secrétariat, de la comptabilité ou de la gestion, elle pourra accueillir les salariés de l'OEHC sur les sites de Bastia, Borgu, Aiacciu, Portivechju ou encore de l'Isula,

Enfin dans le cadre de la formation en alternance, l'objectif premier de cette démarche sera l'insertion des alternants, ainsi qu'une réponse bien définie, au regard des besoins de recrutement de l'entreprise sur l'ensemble du territoire insulaire, le tout en adéquation avec sa politique GEPEC.

Dans les prochaines semaines, des premières actions permettront aux agents de se former sur des programmes conformes aux besoins inscrits dans « le plan de formation 2016 » élaboré en accord avec les politiques stratégiques de développement des compétences, d'évolution, et de rationalisation des coûts de formation.

Pour plus d'informations :

[Le petit Bastiais N°651](#)

[Corse Net Info](#)

[Corse-Matin](#)